



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an mil neuf cent ~~soixante~~ *quatre vingt treize*, le 18 janvier à 20H
le Conseil municipal de la Commune de BRENNILIS
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous
la présidence de M. *Olivier HERRY* Maire.

Menaces de fermeture
OBJET :

de l'abattoir d'HUELGOAT

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil municipal : 14.01.93

PRÉSENTS : MM. Tous les Conseillers Municipaux à l'exception
de :

ABSENTS : MM. M. REEB. Y DERRIEN. J. MENEZ. Y. CORRE

M. *Jean MIOSSEC* a été élu secrétaire.

- Mr. Le Maire expose à l'assemblée la situation dans laquelle se trouve l'abattoir de HUELGOAT.
- Suite aux directives européennes 91/497/CEE et 91/498/CEE parues au J.O du 24 Septembre 1991, le syndicat intercommunal de l'assainissement du marché de la viande de la région de HUELGOAT a adressé en Juillet 1992 à Mr. Le Préfet du Finistère un dossier de rénovation du bâtiment en vue d'obtenir une dérogation de 3 ans, délai imposé par le Ministère de l'Agriculture pour la restructuration des abattoirs qui seront maintenus.
- Le coût de l'opération est estimé à 3.595.000 F.H.T. Le financement sera assuré par les 10 communes adhérentes au syndicat sous réserves d'aides apportées par l'état (D.G.E), la région et le Département; ces demandes de subventions étant en cours d'instruction.
- Cependant, à ce jour, et par lettre de Mr. le Ministre de l'Agriculture en date du 3 Décembre 1992 la fermeture de l'abattoir de HUELGOAT est programmée au 31 Mars 1993.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Vu le rôle économique très important que joue l'abattoir public sur une trentaine de communes par le service qu'il rend aux artisans, commerçants et aux agriculteurs le maintien d'une activité locale,
- Vu l'intérêt d'un abattoir de proximité pour éviter des tueries clandestines et apporter aux particuliers et aux éleveurs (urgences) de bonnes conditions d'abattage sur le plan sanitaire,

DEMANDE

- Que soit accordé à l'abattoir public de HUELGOAT le délai de trois ans prévu par les directives européennes.

APPORTE

- Son soutien à la démarche du Syndicat intercommunal de l'assainissement du marché de la viande de la région de HUELGOAT pour assurer le maintien d'un abattoir public dans le Nord-Est du Département indispensable au tissu économique de la région.

FAIT A BRENNILIS LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Le Maire,

